

RUFFEC actualités

Bulletin municipal n° 7 / juin 2023



Ville de Ruffec en Charente

www.mairie-ruffec.fr



Chères Ruffécoises,
Chers Ruffécois,

Directeur de publication

Thierry Bastier

Comité de rédaction

Mairie de Ruffec
Service Communication

Crédits photos:

Mairie de Ruffec,
(sauf mention contraire)

Création grille graphique mise en page & Impression

Imprimerie Médiaprint & Cie
Imprimé sur du papier recyclé
pefc origine France,
encres origine végétale

Tirage en 2300 ex

Distribution

Équipe Anim'Ruffec



Félicitations à **Élodie Martre** qui remporte le concours de la plus belle photo de Ruffec!

Couverture:
le lavoir au lever du soleil

Le soleil et la chaleur de l'été s'installent doucement sur la commune qui se pare progressivement de ses plus belles couleurs. Les agents municipaux ont assuré avec beaucoup d'attention le fleurissement de la ville adapté, au fil des années, au changement climatique.

Ce cadre de vie embelli nous invite à flâner dans les rues du centre-ville et à profiter des terrasses des cafés, vecteurs de lien social et de convivialité. Je vous invite à venir (re) découvrir notre cœur de ville commercial qui s'est encore étoffé cette année. La Municipalité continue à mettre un point d'honneur à travailler en étroite collaboration avec les commerçants et les porteurs de projet pour vous proposer une offre conséquente et diversifiée. Les commerces et services locaux s'accompagnent chaque mercredi et samedi matin par un marché dont le dynamisme atteint son paroxysme en cette période estivale et qui attire encore de nouveaux exposants.

Pendant l'été, prenez le temps de vous promener dans notre charmante commune. Passez par le Jardin des Arts, réouvert dans sa globalité à la suite de travaux achevés au printemps, pour y admirer les œuvres d'art rehaussées par la beauté des rosiers en fleurs. En déambulant dans les quartiers anciens, rejoignez les bords du Lien et arrêtez-vous dans le champ de Tivoli, idéal pour pique-niquer en famille et pratiquer des jeux de plein air. Les cyclistes et marcheurs pourront également profiter d'un peu d'ombre et d'une promenade sécurisée en passant par la nouvelle voie verte, dont les travaux de réhabilitation viennent tout juste d'être terminés.

Enfin, que serait l'été sans animation? Je vous laisse découvrir, sans plus attendre, le programme non exhaustif des festivités organisées sur la commune et vous donne, d'ores et déjà, rendez-vous pour la fête de la musique le 21 juin sur les places du centre-ville.

Je vous souhaite un bel été à toutes et tous!

Amicalement,

Thierry Bastier
Maire de Ruffec

Le bulletin du mois de juin est pour l'équipe municipale l'occasion de vous présenter le nouveau budget 2023 acté par le conseil municipal du 4 avril. Un budget voté dans la sérénité, ce qui n'est pas coutumier.

En effet:

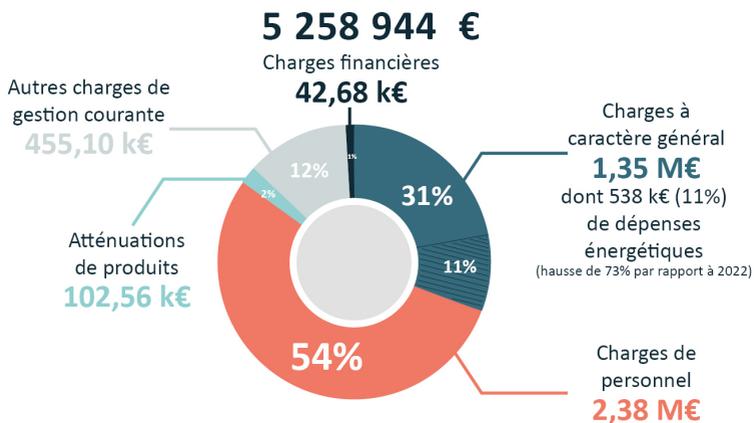
1/ Un fonctionnement prévisionnel à hauteur de **5 258 944,00 €**, budget en hausse de 2 % par rapport à 2022 (5 193 367,00 €) et tenant compte d'une provision de résultat à hauteur de **656 000,00 €**

Dans les recettes, pas de hausse de la fiscalité encore pour cette année, bien que l'état ne compense pas en totalité la perte de recette de la taxe d'habitation,

(nota: les bases locatives sont revalorisées cette année ce qui génère tout de même des recettes en hausse) et tenant compte dans les dépenses de la revalorisation salariale due à la flambée de l'inflation, et très forte provision sur les dépenses énergétiques.

Ce budget devrait donc, comme en 2022, dégager un solde positif pour nos projets et investissements futurs (**813 789,00 € en 2022**)

LES DÉPENSES



Comparatif 2022/2023

■ 2022 ■ 2023

Charges à caractère général

1 M€ 1,35 M€

Charges de personnel

2,16 M€ 2,38 M€

Atténuations de produits

99,55 k€ 102,56 k€

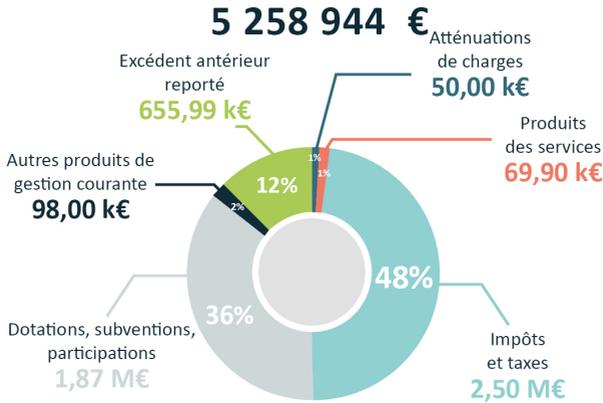
Autres charges de gestion courante

395,36 k€ 455,10 k€

Charges financières

41,33 k€ 42,68 k€

LES RECETTES

Comparatif 2022/2023

■ 2022 ■ 2023

Atténuations de charges

110,43 k€ 50,00 k€

Produits des services

76,15 k€ 69,90 k€

Impôts et taxes

2,39 M€ 2,50 M€

Dotations, subventions,
participations

1,84 M€ 1,87 M€

Autres produits

82,47 k€ 98,00 k€

2/ Une section investissement également en hausse de 2316650,00 €, tenant compte des restes à réaliser de 2022, budget qui va nous permettre :

- de réaliser et terminer tous les projets engagés en 2021 et 2022 (Voir ci-dessous les différents reportages des projets en cours)
- de lancer de nouveaux projets tels que :
 - le remplacement de tous les éclairages sportifs par des éclairages LED en partenariat avec les clubs, afin de diminuer nos consommations d'énergie et d'améliorer la qualité de l'éclairage distribué. Sur la Voie Verte et au Jardin des Arts nos premiers candélabres solaires;

- la continuité en deuxième tranche de la voie verte devant le City Stade, et la jonction avec la route d'Aigre, en accord avec le département et la région;
- L'aménagement du parvis du cimetière;

- d'assurer notre devoir de sécurité en finançant un bassin d'orage sur le périphérique de la nouvelle gendarmerie, en complément des travaux effectués par le magasin E.LECLERC sur la récupération des eaux pluviales; Ceci aurait pu être évité.
- Enfin, de lancer les projets d'étude, de faisabilité et de chiffrage, à travers un programme nommé "Plan Guide"

en accord avec "Petite ville de demain" afin de faire de notre ville un lieu où il fait bon vivre pour les Ruffécois, et un lieu attractif pour ceux qui veulent s'arrêter pour y vivre.

3/ Un budget assainissement, pour un fonctionnement 2023 en dépenses à l'image de celui de 2022 (246744,00 €), pour des recettes de 373911,00 € en légère baisse par rapport à 2022.

Enfin un budget d'investissement très ambitieux, mais confortable, avec une section d'étude de 200000 €, concernant des travaux d'un montant de 2 millions d'Euros, subventionnés à hauteur de 70 %, et qui s'étaleront de 2023 à 2027. Et bien sûr, la poursuite des travaux déjà engagés en 2022.

2023 est une année où votre commune poursuit son désendettement. Elle a remboursé en 2022 306810,00 €, portant sa dette en capital à 1486590,00 €. Elle remboursera sensiblement le même montant en 2023.

Nous continuerons cette année notre politique de ne pas emprunter, et d'autofinancer, avec les subventions octroyées, les différents projets. C'est la condition d'une fiscalité maintenue

À titre d'information

Au 31 décembre 2022, la trésorerie de la commune était de 1363895,00 € (895763,00 € au 31 décembre 2021)

Infos +

Conformément à la loi du 21 février 2022, la commune est en train de procéder à la dénomination des principaux lieux-dits et hameaux et à la numérotation de toutes les habitations. Cette action municipale répond à l'amélioration de la sécurité des administrés (services d'urgences, pompiers, police, gendarmerie) ainsi qu'à l'efficacité des services (la poste, EDF, Insee) grâce à une localisation précise du domicile.

Lors de la finalisation du projet en fin d'année, les habitants concernés recevront un courrier leur indiquant les démarches à suivre pour informer les principaux organismes de leur changement d'adresse.



PLAN GUIDE

Une nouvelle étape dans le projet de revitalisation du centre-ville de Ruffec !

Le 7 octobre 2022, dans le cadre du programme national "Petites Villes de Demain", la Ville de Ruffec a cosigné, avec la Communauté de communes Val de Charente et la Préfecture de Charente, une convention actant la stratégie de revitalisation et le plan d'actions qui en découle. Aujourd'hui, la Municipalité souhaite passer à l'étape suivante de la revitalisation en se dotant d'un outil de cadrage: le plan guide.

Qu'est-ce qu'un plan guide ?

Le plan-guide se matérialise par une représentation graphique à différentes échelles des projets structurants, portés par des acteurs publics ou privés. Il s'agit :

- d'un document stratégique et de gestion: le plan-guide est un outil de cohérence et d'aide à la décision sur lequel la commune peut s'appuyer.
- d'un document de projection et évolutif: le plan-guide permet aux municipalités successives et aux acteurs du territoire de planifier les actions sur une longue période (environ 20 ans). Il est aussi un document souple au sein duquel les évolutions de la programmation des actions sont toujours possibles.

- d'un document de coordination: le plan-guide est un outil partenarial, autant durant son élaboration que dans sa mise en œuvre opérationnelle. Il doit impliquer l'ensemble des acteurs du territoire (partenaires institutionnels, acteurs économiques, associations, habitants, etc.).
- d'un document territorialisé: le plan-guide est un outil qui doit être adapté aux besoins et aux enjeux du territoire communal.

Pourquoi la Municipalité se lance-t-elle dans l'élaboration d'un plan-guide ?

L'objectif de la Municipalité est de préciser, encadrer et projeter dans le temps la stratégie de revitalisation actée le 7 octobre 2022. Le plan-guide apparaît comme un outil indispensable pour répondre à cet objectif. Il doit permettre aux élus de Ruffec :

- d'être acteurs du développement du territoire,
- d'anticiper et de prévoir les évolutions du centre-ville,
- d'avoir un projet de territoire en cohérence avec les moyens humains et financiers de la commune,
- d'offrir une vision croisée et globale de l'aménagement de la ville,
- d'impliquer les partenaires institutionnels, les acteurs du territoire et les habitants dans le projet de revitalisation.

Quelles sont les étapes d'élaboration du plan-guide ?



La démarche d'élaboration d'un plan-guide à l'échelle de la commune de Ruffec a été initiée en début d'année. Un comité composé d'élus (Thierry Bastier, Jean-Paul Fort, Guy Pelladeaud, Nina Bastier, Franck Lopez et Catherine Boulenger) a été mis en place pour piloter l'élaboration du plan-guide.

Depuis avril, ce comité travaille pour préciser les besoins et les enjeux devant

être pris en compte dans le plan-guide. Deux ateliers de préparation ont été organisés*. À l'issue de ces réunions, le travail préparatoire du comité de pilotage doit être présenté et validé par les élus au conseil municipal de juin, pour ensuite recruter un prestataire. L'expertise technique de ce dernier permettra d'accompagner la Municipalité dans la démarche d'élaboration du plan-guide.



ATELIERS DU COMITÉ DE PILOTAGE



Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE 16) est une association exerçant une mission de service public. Il accompagne et conseille les collectivités et les particuliers dans la conception de leur projet.

À la demande de la Ville de Ruffec et en collaboration avec Setec organisation (antenne de Bordeaux), le CAUE 16 a co-animé 2 ateliers auprès des élus du comité de pilotage. Ces 2 rencontres ont été l'occasion de préciser les besoins du territoire, de mieux cerner les enjeux auquel la commune est confrontée en matière de revitalisation, de définir les manques, d'affiner le projet communal et de déterminer les moyens pour le réaliser. Une visite du quartier de la gare a permis d'illustrer les réflexions en cours.



CHANTIER PARTICIPATIF

Présentation du projet lors des portes ouvertes du lycée Louise Michel



Le 24 février dernier, la commune a annoncé le lancement de son chantier participatif à l'occasion des portes ouvertes du lycée professionnel Louise Michel, partenaire du projet.

Consacré à la réalisation d'un train en bois qui intégrera ponctuellement l'espace public lors de manifestations, ce projet a pour ambition de rassembler des professionnels et amateurs de tous milieux afin de favoriser l'entraide et le partage de connaissances.

Après une première phase de concertation des citoyens, une commission composée d'élus, agents municipaux et

personnel du lycée a retenu trois idées à développer. Celles-ci donneront lieu à la conception de prototypes par les élèves de la filière Technicien constructeur bois, soumis au vote des Ruffécois en décembre prochain. Une fois le projet sélectionné, la fabrication pourra commencer en janvier 2024 avec l'ensemble des acteurs, professionnels ou particuliers, volontaires.

Infos +

DÉJECTION CANINE

Face à la recrudescence des déjections canines sur le domaine public communal, nous vous rappelons que **tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder au ramassage des déjections de son animal** conformément à l'Article 99 du règlement sanitaire départemental de la Charente. En cas de non-respect du règlement, les contrevenants s'exposent à une amende de 135 €.

Pour rappel, la commune met à la disposition des propriétaires de chiens des distributeurs de sacs gratuits (place d'Armes, rue de l'Abreuvoir...). Un geste simple pour préserver le cadre de vie des Ruffécois !



**MARS BLEU**

À l'occasion du mois de sensibilisation au dépistage du cancer colorectal, la commune, en partenariat avec l'association **Fit'N forme**, a proposé une initiation au Nordic Yoga, le samedi 25 mars. Pendant plus de deux heures dans la forêt, les motivés ont découvert les bienfaits de cette discipline alliant des phases de marche nordique à des phases de yoga. Une vraie parenthèse pour prendre soin de son corps et de son esprit tout en profitant de la nature.

Le mercredi suivant, les habitués du marché ont profité de la présence du Côlon Tour pour voyager à l'intérieur du côlon géant gonflable et observer les évolutions des différentes lésions. Un moyen de comprendre l'intérêt du dépistage du cancer colorectal et de la coloscopie.

Par l'organisation de ces événements, la Municipalité a renouvelé son attachement à cette lutte et reversé les dons récoltés lors de l'animation à la Ligue contre le cancer.

PRÉVENTION CANICULE : INFORMATION ET RECENSEMENT

En période de fortes chaleurs, les personnes âgées de 65 ans et plus ainsi que les personnes souffrant d'un handicap sont particulièrement sensibles. Dans le cadre du Plan Canicule et conformément à la Loi, la ville de Ruffec tient un registre de recensement des personnes âgées de plus de 65 ans et des personnes adultes handicapées ou en situation d'isolement, désireuses de se faire connaître.

Comment vous inscrire sur ce registre ?

Si vous résidez à Ruffec et êtes: âgé de plus de 65 ans, souffrant de handicap et/ou en situation d'isolement. Vous pouvez, si vous le souhaitez, **contacter le C.C.A.S** au **05.45.31.65.39** de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30 du lundi au vendredi. Ceci afin de demander votre inscription sur le registre des personnes vulnérables. Ces informations permettront aux services de la commune de vous contacter en cas d'évènement majeur afin de s'assurer de votre bien-être et de votre sécurité. (Ces données sont exclusivement utilisées lors de la mise en œuvre du plan d'alerte et d'urgence).

Vous pouvez également nous contacter :

Par courrier au : **C.C.A.S, 7 boulevard des Grands Rocs, 16700 Ruffec.**

Par mail : accueil@ccasruffec.fr

Un tiers peut également, par écrit uniquement, demander l'inscription d'un proche sur ce registre après l'accord de la personne concernée.

CÉRÉMONIES PATRIOTIQUES

La Municipalité tient continuellement à honorer la mémoire de ceux qui ont combattu pour défendre les valeurs de la République.

Les dates commémoratives sont ainsi célébrées tout au long de l'année en collaboration avec les associations patriotiques. En 2023, trois rassemblements ont déjà eu lieu à l'occasion de la fin de la guerre d'Algérie, de la Journée Nationale du Souvenir de la Déportation et de l'Armistice du 8 mai 1945. Conseillers municipaux, élus départementaux, membres des associations, représentants de la gendarmerie et des pompiers, jeunes conseillers municipaux et Ruffécois se sont réunis pour rendre hommage à toutes les victimes des guerres et témoigner des marques de respect. Des moments précieux pour transmettre la mémoire des conflits du XX^e siècle aux jeunes générations. La prochaine cérémonie aura lieu le 18 juin pour l'Appel du Général de Gaulle.



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le mandat des jeunes conseillers municipaux 2021/2023 arrive à son terme.

Pendant deux années, les jeunes élus ont pu s'initier à l'exercice de la démocratie locale et profiter d'un programme varié: visite du Conseil départemental de la Charente, participation aux cérémonies patriotiques, volontariat lors du goûter des aînés, de la collecte alimentaire et du Téléthon, rencontre avec les associations d'anciens combattants, suggestion d'aménagement pour le Jardin des Arts, aide à la fabrication des cendriers urbains, participation à l'organisation d'animation...

Samedi 3 juin, après avoir dressé le bilan de leur mandature et inauguré l'installation de 5 cendriers, les jeunes élus ont partagé un repas offert par la Municipalité et reçu un diplôme d'honneur en remerciement de leur implication au service de la commune.



Cérémonie du 8 mai 1945 en présence de Mme Colombier, députée de la Charente



FLEURISSEMENT

Le fleurissement communal est pratiquement achevé.

Comme chaque année, 3000 plants ont été patiemment cultivés dans la serre municipale pour être répartis dans les différents espaces publics.

Compte tenu des problèmes liés au réchauffement climatique, les agents du Pôle Nature ont repensé leur stratégie de végétalisation. Le choix s'est majoritairement porté sur des plantes résistantes à la sécheresse et peu gourmandes en eau. Cactées et plantes grasses viendront ainsi enrichir le paysage végétal. L'arrosage estival pourra, de ce fait, être réduit de 3 à 2 fois par semaine.

Le conseil des agents du Pôle Nature :

Pensez à bien recouvrir de paillis le sol situé autour de vos plantes et autres végétaux cultivés. Cela permettra de nourrir votre sol, garder la fraîcheur de la terre et diminuer le développement des mauvaises herbes.

Infos +

Dans le cadre de la démarche de revitalisation du centre-ville, la Ville de Ruffec a conclu un partenariat avec la Fondation du patrimoine afin de soutenir la restauration du patrimoine privé de son territoire. La Fondation du patrimoine peut attribuer son label à des projets de restaurations d'immeubles privés visibles de la voie publique. La labellisation donne droit à une aide financière et à une déduction fiscale.

Pour plus de renseignements,

<http://www.mairie-ruffec.fr/> ou rendez-vous en mairie

Des séances de gym douce et des jeux de mémoire sont proposés tous les mardis après-midi, de 14h à 16h, au sein de la résidence Jardins d'Antan. Ouvert aux séniors de 60 ans et plus vivant à domicile sur la commune de Ruffec.

Renseignements et inscriptions au 06.87.06.91.65

L'utilisation d'appareils tels que les tondeuses à gazon, les tronçonneuses, les perceuses, etc. est permise :

Les jours de semaine de 8 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 30,

Les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00,

Les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00.



VOIE VERTE

Démarrés le 11 avril dernier, les travaux de la voie verte, rue Villebois Mareuil, sont terminés.

Initié dans le cadre d'une réflexion globale sur le développement des mobilités douces dans la commune, cet aménagement, réservé aux déplacements non motorisés, permet aux piétons, cyclistes, rolleurs, etc., de bénéficier d'un cheminement sécurisé entre le centre-ville et les zones périphériques.

Respectueuse de l'environnement (entièrement dotée de candélabres solaires, renouvellement des arbres morts, végétalisation en développement), cette voie de circulation répond à une logique de déplacements utilitaires (établissements scolaires, centre hospitalier...), de loisirs (équipements sportifs, champ de foire) et offre un potentiel touristique indéniable.

Un aménagement également adapté aux déplacements PMR puisque désormais accessible de part et d'autre en fauteuil roulant et équipé de dalles podotactiles facilitant l'orientation des personnes mal voyantes.

L'objectif, à terme, est de poursuivre le tracé pour créer un réel maillage territorial.

Le Jardin des Arts, situé dans le quartier de la Chaîne, a été sécurisé

Après la démolition de l'ancienne grange, les agents des services techniques ont pu installer des garde-corps, pour protéger les espaces, qui intègrent des notes de musique en guise de thème supplémentaire lié aux Arts. Ils ont également réalisé les joints des parements de pierre en vue de la solidification des murets.

Ouvert au public dans son intégralité, le jardin assure à présent une liaison entre la partie basse et haute de la ville.

Des aménagements qui offrent un nouveau lieu de rencontre et de détente aux Ruffécois et permettent de donner une dimension supplémentaire à cet écrin du cœur de ville amené à recevoir des événements culturels. Il accueillera, dès cet été, quatre "Marché des Arts".

TRAITEMENT DES EAUX USÉES ET PLUVIALES DE LA COMMUNE

Dans le cadre du programme des travaux d'assainissement, le Conseil Municipal vient d'acter sa poursuite qui comprend principalement la réhabilitation et le renouvellement du système des eaux usées et pluviales.

Actuellement, des travaux de réhabilitation du réseau sont en cours sur le secteur du Pontreau et impasse de Plaisance.

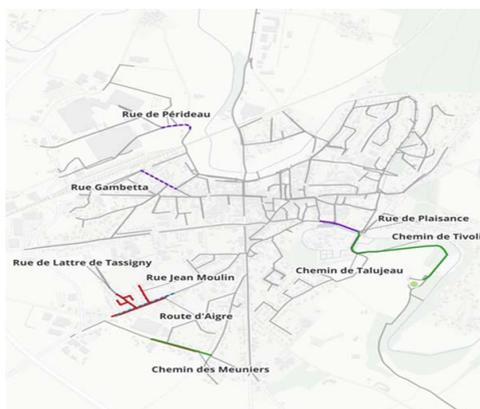
La création d'un bassin de rétention des eaux pluviales et la mise en séparatif du réseau unitaire des apports en amont comprenant le

OUVERTURE TOTALE DU JARDIN DES ARTS



Chemin des Meuniers, la route d'Aigre, la rue Jean-Moulin et la rue du Maréchal de Lattre de Tassigny va être lancée. Celui-ci sera réalisé près de la nouvelle caserne de la gendarmerie. Cette tranche est estimée à 350 000 € HT et devrait se dérouler sur la période 2023/2024.

D'autres travaux suivront à compter de 2025 :



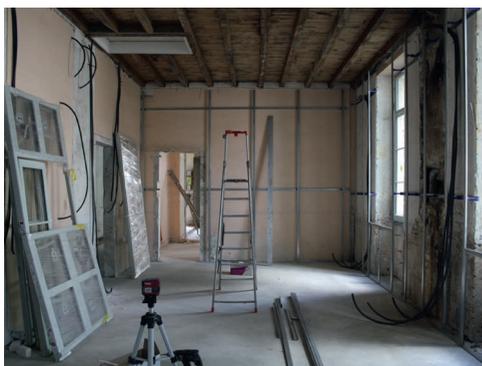
Descriptif	Coût total HT
Mise en séparatif réseau Leclerc	590 500 €
Rue Gambetta / Route de Périveau: Travaux ponctuels	55 300 €
Chemin de Talujeau / Chemin de Tivoli	669 500 €
Coût total travaux en € HT	1 315 300 €

Il convient d'indiquer que l'ensemble de ces travaux sont éligibles à des cofinancements de l'agence de l'eau Adour-Garonne et du Département pouvant aller à plus de 50 % du montant total.

TRIBUNAL

Les travaux de réhabilitation de l'ancien tribunal se poursuivent.

Après une première phase de déblayage par les agents municipaux, toutes les chappes ont été coulées pour remettre à niveau les différentes salles du bâtiment. La pose du placo et des huisseries est en cours.



Infos +

CAMPAGNE DE STÉRILISATION



Afin de modérer la prolifération des chats errants dans la ville, la municipalité a décidé de reconduire une campagne de stérilisation de ces animaux en état de divagation.

Nous rappelons à la population propriétaire de chats que l'identification des animaux est obligatoire. Les maîtres possédant des félins non identifiés - c'est-à-dire non tatoués ou non pucés - s'exposent à une amende de 750 €. Pour éviter la pullulation de ces animaux, il est également interdit de leur déposer de la nourriture en tous lieux publics.

En outre, toute personne détenant un animal de compagnie est responsable de sa santé et de son bien-être. Par conséquent, elle doit lui procurer des installations, des soins et de l'attention qui tiennent compte de ses besoins éthologiques conformément à son espèce et à sa race (nourriture, eau, espace nécessaire, etc.).

ÉCHANGES INTERNATIONAUX

Alors que la guerre sévit toujours à quelques heures de nos frontières sur le sol européen, la commune confirme sa volonté de promouvoir des valeurs de paix et d'amitié à travers ses échanges avec l'international.

C'est dans ce cadre que la Journée Nationale de l'Europe a été célébrée en collaboration avec les associations de jumelage ruffécoises et les établissements scolaires. Cette cérémonie a permis de sensibiliser l'auditoire aux enjeux de l'Union Européenne et aux rassemblements des peuples. Dans cette continuité, Ruffec tisse de nouveaux liens d'amitié avec la ville andalouse Benalup par

l'intermédiaire de l'association Casas Viejas. Des relations se construisent sur la base du partage d'expériences et connaissances dans les domaines culturel, économique et social. Depuis le début de l'année, les élus ruffécois ont eu le plaisir de recevoir une délégation d'étudiants dans le cadre des échanges ERASMUS. Un dialogue a également été ouvert au sujet de la place du handicap en Europe, et notamment dans le monde associatif, avec des représentants de la Communauté de Communes de la Janda.

Cette coopération avec l'Espagne fera prochainement l'objet d'un nouveau serment de jumelage.



LANCEMENT DU NOUVEAU SITE INTERNET

Afin de répondre au mieux au besoin d'information de la population, la commune s'est dotée d'un nouveau site internet réalisé par l'agence de communication 16h33.

Plus moderne et ergonomique, il permettra aux Ruffécois d'avoir plus facilement accès aux actualités de la

commune mais aussi aux contenus pratiques et à l'agenda des événements et festivités.

Une interface conçue également à l'attention des touristes et entrepreneurs qui découvriront, en quelques clics, les principaux atouts de la commune.

<http://www.mairie-ruffec.fr/>

APPEL À CANDIDATURE

La Ville de Ruffec est à la recherche d'exposants pour ses futures animations

- MARCHÉ DES ARTS, mercredi 19 juillet, samedi 29 juillet, mercredi 2 août, samedi 12 août,
- MARCHÉ DE NUIT, vendredi 18 août,
- MARCHÉ DE NOËL, dimanche 10 décembre.

Artisans, producteurs, créateurs, n'hésitez pas à vous faire connaître si vous souhaitez participer à ces événements.

Pour cela, il vous suffit de nous renvoyer le dossier de candidature téléchargeable sur le site internet ou disponible à la mairie.

Pour plus de renseignements, contactez-nous au 07 85 70 22 21

Infos +

FEU DE PLEIN AIR



L'arrêté préfectoral du 1^{er} avril 2022 relatif à la protection des personnes, de la faune et de la flore, et des biens face aux risques des feux de plein air réglemente l'usage de feu sur le territoire du département de la Charente.

Ainsi, le brûlage des déchets verts, issus de la tonte de pelouse, de la taille de haies et arbustes, de débroussailllements, etc., est interdit. Sont également mentionnées l'interdiction de fumer dans les massifs forestiers durant les périodes à risque (du 1^{er} janvier au 30 avril et du 15 juin au 30 septembre) et la proscription de l'usage de lanternes célestes.

D'une manière générale, tout feu est interdit à moins de 200 mètres : de zones boisées, lieu accueillant du public, de bâtiment ou construction, de lignes électriques et de réseaux routiers ou ferroviaires.

En cas de non-respect des dispositions du règlement sanitaire départemental, le contrevenant s'expose à une amende de 3^e classe pouvant s'élever à 450 € maximum

**Trions
+FORT!**

À LA MAISON, je trie mes déchets !

J'AGIS
pour réduire
Charente

À trier dans le
sac/bac jaune !

LES EMBALLAGES



tous les papiers et petits cartons



toutes les briques alimentaires



tous les plastiques rigides



tous les plastiques souples



tous les petits aciers et alus

✓ NE PAS COMPACTÉS, NI IMBRIQUER

✓ SÉPARER LES OPERCULES DES EMBALLAGES

✓ CONSERVER LES BOUCHONS SUR LES BOUTEILLES

✓ LES EMBALLAGES DOIVENT ÊTRE VIDES (pas besoin de les laver)

Plus grand chose dans le sac/bac noir !

À JETER



assiettes, couverts et verres jetables



objets usés/cassés



objets à usage unique

Toujours dans le conteneur à verre !

LE VERRE



Bouteilles



Yaourts, pots et bocaux

Pour aller plus loin !

AU COMPOST



épluchures, peaux de fruits/agrumes et petits restes alimentaires



essuie-tout, mouchoirs, serviettes en papier en petite quantité

marc de café + filtre, thé en vrac, infusettes en papier ou mousseline



LA GENDARMERIE NATIONALE VOUS INFORME

À l'approche des vacances estivales, adoptez les bons réflexes contre les cambriolages.

AU QUOTIDIEN

Je protège mon domicile :

- J'équipe ma porte d'un système de fermeture fiable et/ou j'installe des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairages programmés, détecteurs de présence, alarme).

Je suis prévoyant :

- Je photographie mes objets de valeur et je relève les numéros de série de mes divers appareils;

- Je referme mes portes et fenêtres même si je m'absente un court instant.

Je suis vigilant :

- Je pense à changer les serrures de mon domicile si je viens d'emménager ou si je viens de perdre mes clés;

- Je ferme la porte à clé même si je suis chez moi;

- Je ne laisse entrer aucun professionnel chez moi sans avoir vérifié son identité;

- Je ne laisse jamais une personne inconnue seule dans une pièce;

- Je place mes objets de valeur (sacs à main, sacoches, clés de voiture) en lieu sûr et à l'abri des vues;

- Je ne laisse pas mes clés sous le paillason;



AVANT DE PARTIR EN VACANCES

- J'informe mes proches (famille, ami, voisin...) de mon départ;

- Je transfère les appels sur mon portable;

- Je ne communique pas mes dates de vacances ou mes absences sur les réseaux sociaux;

- Je signale à la brigade de gendarmerie la plus proche de mon domicile mon départ en vacances; je peux aussi m'inscrire à OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES en ligne sur service-public.fr. Les gendarmes surveilleront pendant leurs patrouilles mon domicile.

EN CAS DE CAMBRIOLAGE

Si je suis témoin, je ne prends pas de risque, je note tous les renseignements d'identification et je compose le 17.

Si je suis victime, je ne touche à rien, je compose le 17 et j'empêche l'accès à mon domicile avant l'arrivée des gendarmes.



Ma sécurité
Application grand public



Infos + RAPPEL

Les inscriptions scolaires pour la rentrée 2023-2024 sont en cours ! Pour inscrire votre enfant à l'école maternelle Les Castors ou l'école primaire Edmond Méningaud, rendez-vous en mairie muni de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile !



// Mot de l'opposition

ACCUEIL DE LA MAIRIE

Le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30 - Le jeudi de 9 h à 12 h 30
Le 1^{er} samedi de chaque mois de 9 h à 12 h, uniquement sur RDV pour les cartes d'identité et passeports
Place d'Armes - BP 40089
Tél. 05 45 31 01 75 - Fax: 05 45 31 20 47
www.mairie-ruffec.fr



Ville de Ruffec en Charente



Ruffec



Ville de Ruffec

Accueil/État civil

05 45 31 01 75

Urbanisme

05 45 31 34 40

Services Techniques

Zone Industrielle Nord, route de Paris

05 45 31 09 75

Centre Communal d'Action Sociale

7 boulevard des Grands Rocs

05 45 31 65 39

Permanences du Maire

Sur rendez-vous au 05 45 31 55 70

Permanences des Maires adjoints

Tous les jours de la semaine aux heures d'ouverture de la mairie, au moins un maire adjoint est de permanence. Les personnes qui souhaitent rencontrer en particulier l'un des maires adjoints peuvent obtenir un rendez-vous en s'adressant ou en téléphonant à la mairie aux heures d'ouverture au 05 45 31 55 70

HORAIRES DE LA DÉCHÈTERIE

route de Pérideau

Du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

GENDARMERIE

Tél. 05 45 31 00 46

HÔPITAL

Tél. 05 45 29 50 00

POMPIERS

Tél. 05 45 31 20 84

FRANCE SERVICES

Tél. 05 45 71 79 37

LA POSTE

1, place Aristide Briand - 16700 RUFFEC

www.laposte.fr